



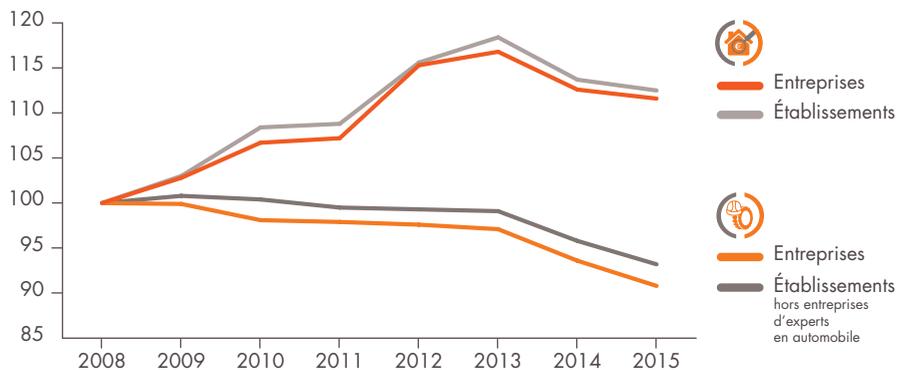
Le Baromètre Entreprises de la branche Entreprises d'économistes de la construction présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



CROISSANCE DU NOMBRE DE STRUCTURES EMPLOYEUSES

Alors que le tissu entrepreneurial du secteur cadre de vie-technique semble se rétracter, celui de la branche connaît une évolution diamétralement opposée. Depuis 2008, le nombre d'entreprises et d'établissements employeurs n'a cessé de progresser, même si un ralentissement est perceptible à partir de 2014. Il n'en reste pas moins que la branche des entreprises d'économistes de la construction connaît le plus fort dynamisme entrepreneurial au sein du secteur.

Entreprises et établissements employeurs : évolution annuelle 2008-2015 (base 100 en 2008)



Données au 01/01. Sources : Actalians 2009-2016, Insee 2009-2016.



Dans la branche des entreprises d'économistes de la construction, le nombre d'entreprises employeuses a progressé de + 11,6 % entre 2008 et 2015. Le nombre d'établissements employeurs s'est accru de + 12,5 %.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'économistes
de la construction



DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

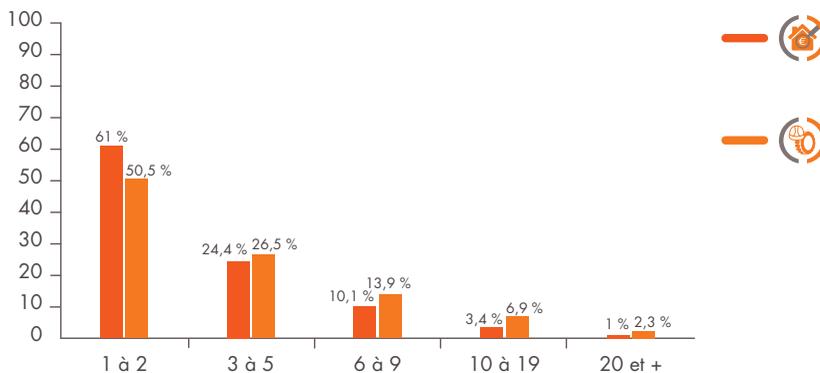
Les entreprises d'économistes de la construction génèrent majoritairement un à deux emplois ETP (en équivalent temps plein). Par rapport à l'ensemble du secteur, les entreprises de cette catégorie sont fortement surreprésentées au sein de la branche. Plus globalement, les entreprises employeuses sont avant tout des très petites structures : trois quarts d'entre elles génèrent moins de cinq emplois ETP.



TOUJOURS PLUS DE TRÈS PETITES STRUCTURES

Par rapport à 2008, la part des entreprises d'économistes de la construction générant moins de trois emplois ETP s'est accrue de près de 10 points. Cette progression s'est opérée aux dépens des entreprises générant de trois à neuf emplois ETP. Ce phénomène est aussi observé pour l'ensemble du secteur, mais reste un peu moins marqué qu'au niveau de la branche. Un contexte économique tendu peut expliquer une stratégie de moindre mobilisation de la main-d'œuvre salariée pour contenir une partie des coûts de production.

Répartition par taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois ETP)

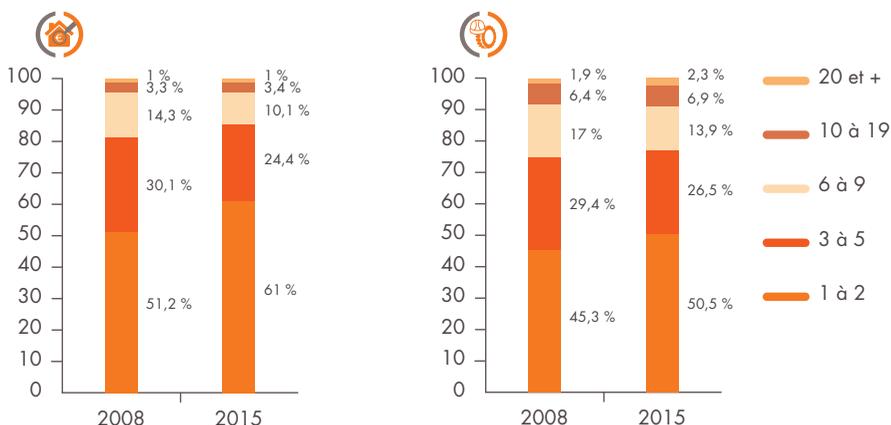


Source : Actalians 2016.



61 % des entreprises d'économistes de la construction employeuses comptent un à deux emplois ETP. Cette proportion atteint 50,5 % dans l'ensemble du secteur cadre de vie-technique.

Évolution de la taille des entreprises employeuses (2008-2015, nombre d'emplois ETP)



En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point. Sources : Actalians 2009, 2016.



En 2008, 51,2 % des entreprises d'économistes de la construction généraient un à deux emplois ETP. Cette proportion est passée à 61,0 % en 2015.

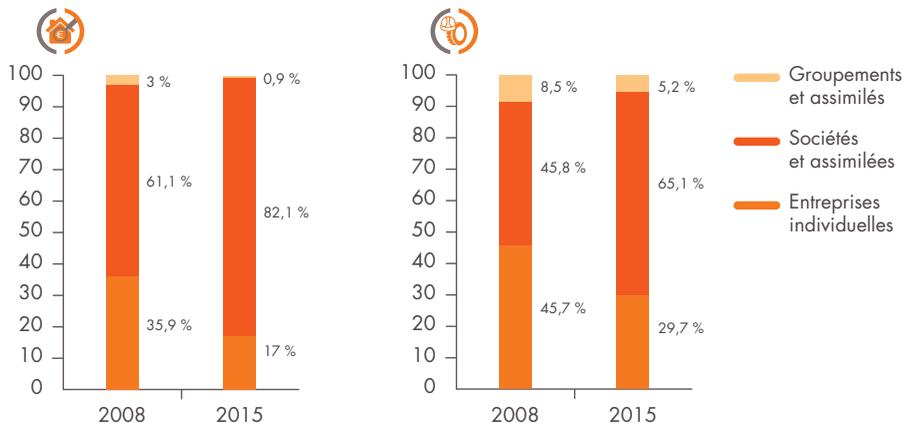


LA FORME SOCIÉTAIRE DOMINE

Depuis 2008, la part des sociétés au sein des entreprises d'économistes de la construction a progressé de plus de 20 points.

Plus de quatre entreprises employées de la branche sur cinq sont maintenant constituées en sociétés. Cette évolution révèle une mutation structurelle profonde des entreprises et, plus encore, de leur mode de gestion.

Répartition des entreprises employées en fonction du statut juridique



En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut varier de plus ou moins 0,1 point. Sources : Actalians 2009, 2016.



Entre 2008 et 2015, dans la branche des entreprises d'économistes de la construction, la part des entreprises individuelles est passée de 35,9 % à 17,0 %.